

## ***Le Projet de Loi de Finances 2016***

### **Travaux.com revient sur les mesures les plus attractives pour les particuliers... et les professionnels !**

Paris, le 24 novembre 2015 - *Comme chaque année, le projet de loi de finances esquisse les contours des changements prévus en 2016. En effet, ce projet de loi fixe notamment la tendance en termes d'aides aux travaux et de prêts aidés, tels que l'Eco-PTZ, le Crédit d'impôt CITE, ... Alors, quels dispositifs seront maintenus en 2016 ? Quelles sont les évolutions prévues ? ... Travaux.com, service de mise en relation sur Internet entre particuliers et professionnels du bâtiment, fait le point sur le projet de loi et ses répercussions sur les aides aux travaux.*

#### **Les 2 dispositifs phares maintenus : L'Eco PTZ et le Crédits d'impôts**

Le projet de loi de finances pour l'année 2016 est plutôt positif pour les particuliers : ces derniers pourront encore bénéficier de ce dispositif pour financer leurs travaux de rénovation ou pour l'amélioration énergétique de leur logement. Ainsi, la plupart des dispositifs devrait être maintenu pour aider et inciter les particuliers à rénover les logements trop énergivores. C'est le cas de l'Eco-PTZ et du Crédit d'impôt de Transition Écologique, destinés à soutenir les Français dans leurs travaux de rénovation. L'Eco-PTZ est même prorogé pour une durée de 3 ans.

#### **PTZ+, dispositif Pinel et un micro-crédit à taux 0 qui fera son apparition !**

Du côté des prêts aidés, le projet de loi encourage l'accès à la propriété pour les revenus les plus modestes et élargit le dispositif à l'ensemble du territoire pour favoriser l'achat de logements anciens. Ainsi, le montant du PTZ pourra représenter **40 %** de l'emprunt immobilier contre **18% à 26 %** actuellement. Le dispositif d'investissement locatif Pinel est également maintenu. Pour terminer sur le volet « Prêts », le texte de loi prévoit également la création d'un micro-crédit à taux zéro pour compléter les aides aux travaux versées par l'Agence nationale de l'habitat, et aider ainsi les ménages modestes à rénover leur logement.

#### **Le Crédit d'impôt CITE sera maintenu pendant un an**

Le crédit d'impôt CITE, destinée aux propriétaires, locataires ou occupants à titre gratuit, qui réalisent des travaux de rénovation énergétique dans leur résidence principale achevée depuis plus de 2 ans est maintenu jusqu'au 31 décembre 2016.



#### **D'après Samira Ait-Abbas, Responsable Editoriale du site Travaux.com**

Le projet de la loi des finances pour l'année 2016 est plutôt positif et incitatif pour les particuliers en ce qui concerne l'accession à la propriété et aux travaux de rénovation énergétique. Le maintien de ces dispositifs et l'élargissement du PTZ+ permettront de favoriser l'accession à la propriété, d'aider les particuliers à rénover les logements trop énergivores. Ces mesures, permettront également d'accroître les travaux dans l'ancien, qui ont un impact immédiat sur l'activité du bâtiment, et de créer ainsi de l'emploi dans la construction et la rénovation.

## A propos de Travaux.com

---

Créé en 1999, Travaux.com est un service de mise en relation sur Internet entre particuliers et professionnels du bâtiment qui appartient au groupe HomeAdvisor, leader mondial sur ce secteur. Grâce à son réseau de 25 000 artisans qualifiés présent partout en France, Travaux.com permet aux particuliers de recevoir et comparer jusqu'à 5 devis gratuits d'artisans de leur région, d'accéder à plus de 60 000 notes et avis de particuliers sur les artisans et ainsi de sélectionner en toute confiance l'artisan offrant le meilleur rapport qualité/prix pour leurs travaux. Véritable recueil de conseils, d'idées, et d'actualités, Travaux.com accompagne également les particuliers au quotidien dans leurs projets travaux. Avec déjà 2 000 000 d'utilisateurs satisfaits depuis sa création, le site permet de trouver toutes les réponses aux questions que les Français peuvent se poser concernant leur projet de construction, rénovation ou aménagement. Enfin, le site dispose d'un forum de discussion sur lequel 45 000 internautes échangent chaque mois. Travaux.com ambitionne **de devenir le site référent et incontournable** en matière de travaux de réparation, maintenance et rénovation de l'habitat.

Plus d'informations sur <http://www.travaux.com/>

### Relations Presse - Agence Wellcom

Donna Clément – [dcl@wellcom.fr](mailto:dcl@wellcom.fr) / Sonia El Ouardi – [se@wellcom.fr](mailto:se@wellcom.fr) / Julie Fontaine – [jf@wellcom.fr](mailto:jf@wellcom.fr)

Tel. : 01 46 34 60 60